

RÉSONANCES POUR SOPHIE LEFAY

Florence MAGNOT et Catriona SETH

Alors orthographié « Résonnance », avec trois « n », le terme qui offre son titre à notre recueil fait son entrée dans le *Dictionnaire de l'Académie française* en 1798. Le bref article consacré au substantif féminin le définit avant de donner deux exemples : « Battement et prolongement graduel du son. *Les résonnances d'un corps sonore. Une oreille fine démêle les résonnances.* » Nicot, dans son *Thresor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne*, en 1606, avait déjà indiqué l'existence des vocables « Resonnance » et « Resonnement¹ ». Ces occurrences anciennes nous invitent à réfléchir au terme lui-même et à retrouver le verbe « sonner » qu'il reprend. Les résonances font sonner à nouveau ou re-sonner, d'une manière autre, par prolongement. Elles perpétuent le son premier mais n'en constituent pas une répétition à l'identique. Elles en sont la suite et le produit. Sans le son originel, elles n'auraient pu naître. Déclinés sur une variété de tons, suggérant des modulations et des accords, des reprises et des harmonies, les articles recueillis ici entrent en résonance avec les travaux de Sophie Lefay. Ils poursuivent des pistes qu'elle a indiquées, traversent des champs qui lui étaient connus ou balisent des chemins voisins des siens, mais qu'elle n'a pu emprunter. Ils lui sont offerts : nous lui sommes redevables de l'impulsion qu'elle a su apporter à la recherche avec son érudition et sa minutie, ses intuitions et sa générosité.

La résonance implique un son créé et ressenti. *L'Éloquence des pierres* donnait à entendre, par une forme de synesthésie intellectuelle, ce que disent les inscriptions lapidaires : à la fois le message qu'elles enchâssent par la parole gravée ou peinte et les enjeux que leur présence même, réelle ou projetée, imaginée ou découverte,

1. Pour l'aisance du lecteur, nous renvoyons au remarquable site des *Dictionnaires d'autrefois* dirigé par l'ATILF et The University of Chicago [<https://artfl.atilf.fr/dictionnaires/index.htm>] (consulté le 5 mars 2022).

véhiculent dans l'espace public ou privé. Avançant sur ces brisées, nous avons souhaité, nous aussi, au gré de nos sensibilités, nous mettre à l'écoute d'objets et d'écrits proches de ceux dont Sophie Lefay a su tirer des conclusions parlantes. Les contributions qui suivent, de nature et de format divers, ont donc été écrites par chacun en pensant à une conversation passée, interrompue, projetée, ou qui aurait simplement pu avoir lieu.

Poéticienne attentive, Sophie Lefay a proposé des lectures personnelles pleines de finesse et de sensibilité mais toujours ancrées dans des données historiques et philologiques précises, situées et maîtrisées. Spécialiste d'une période charnière de l'histoire littéraire, entre Lumières et Romantisme, période aujourd'hui bien reconnue dans le champ de la recherche, elle savait transmettre à ses étudiants et faire partager à ses amis sa culture littéraire vaste, hétéroclite, ouverte sur le monde, les genres, les époques. Les parties de ce volume traitent, à tour de rôle, de ce que disent les jardins, de ce que disent les chemins, de ce que disent les pierres et de ce que disent les textes, en quatre sections qui témoignent des orientations dans lesquelles Sophie Lefay a manifesté sa finesse, sa rigueur et son goût pour la littérature et pour la beauté sous ses formes les plus diverses. Elles sont encadrées par l'un de ses articles sur le jardin pittoresque et par un extrait de la préface composée pour son édition des *Éléments de littérature* de Jean-François Marmontel².

« Ce que disent les jardins » est centré sur l'un des thèmes essentiels de la recherche de Sophie Lefay. Son DEA puis sa thèse, soutenue en 1998, ont pour point de départ une étude de la théorie des jardins à la fin du XVIII^e siècle. *Réflexions et rêveries sur les jardins en France (1761-1808)* se fondait sur un corpus de textes parfois situés aux marges de la « littérature ». D'emblée les rapports entre l'espace concret et l'espace de l'écriture se trouvent au cœur de la démarche³. Ils n'ont jamais cessé d'aimer les travaux de Sophie Lefay et ils lui ont permis de mettre à l'épreuve des catégories esthétiques nouvelles dont les ramifications se prolongent bien au-delà des frondaisons des parcs, des charmilles et des tunnels de verdure : le pittoresque, l'irrégulier, le romantique. Paru en 2001, avec une préface de Michel Baridon, *L'Invention du jardin romantique en France*⁴ fut couronné d'un

-
2. Nous tenons à remercier chaleureusement Madame Chantal Desjonquères qui, par amitié et estime pour Sophie Lefay, a permis la reprise de ce texte.
 3. Voir notamment LE MÉNAHÉZE-LEFAY Sophie, « L'écriture des jardins au tournant des Lumières. Le savant désordre d'un corpus », *Babel*, n° 3, 1999, p. 103-112.
 4. LE MÉNAHÉZE Sophie, *L'Invention du jardin romantique en France*, avec une préface de Michel Baridon, Neuilly-sur-Seine, Spiralithe, 2001 ; Voir aussi la réédition : LEFAY Sophie, *L'Invention du jardin pittoresque en France (1761-1808)*, avant-propos de Michel Baridon, Paris, Honoré Champion, 2022.

prix baptisé Pierre-Joseph Redouté⁵ en souvenir du « Raphaël des fleurs ». Aux frontières de la littérature et des arts, l'ouvrage, épuisé puis réédité, anticipe sur un domaine d'étude en plein essor actuellement, celui de l'« écopoétique ».

Les paysages des épopées homériques tels que les vergers d'Alkinoos, de Laërte ou la grotte de Calypso auxquels s'intéresse Emilia Ndiaye constituent l'une des matrices du jardin romantique analysé par Sophie Lefay. Dans une même perspective, Pierre-Alain Caltot examine la référence obligée à Virgile grâce à la fusion des motifs du *locus amoenus* de la tradition pastorale, de l'âge d'or et du jardin philosophique. Trois articles se penchent ensuite sur les liens inextricables qu'entretiennent, aux XVII^e et XVIII^e siècles les jardins de la réalité et de l'imaginaire. Philippe Hourcade nous invite à suivre l'itinéraire officiel de *La Manière de montrer les jardins de Versailles*, à l'époque de Louis XIV. Partant elle aussi du jardin de Versailles, Aurélia Gaillard cartographie l'espace hybride du labyrinthe de verdure jusqu'à la Révolution. La relation entre théâtre et jardins, lieux historiques où se déroulent les divertissements royaux mais aussi lieux représentés sur scène, comme dans *La Comédie des comédiens* de Dancourt (1710), conduit Gabrielle Vickermann-Ribemont à mettre à l'épreuve la porosité entre jeu et réalité. Une même circulation entre jardins réels et fictionnels chez le promeneur et écrivain Barrès est mise en évidence par Jessica Desclaux : *Le Jardin de Bérénice* (1891) renouvelle la tradition de l'*hortus conclusus*. Présenté par Dominique Millet-Gérard, l'orientaliste Louis Massignon distingue le « jardin de l'intellect » de l'Occident indo-européen et le jardin de la transcendance en Islam. Une autre forme d'opposition place la forêt face au jardin. Aude Bonord analyse en parallèle *Les Cinq sens* (1924) de Delteil et *Les Pays* (2012) de Marie-Hélène Lafon. En guise de colophon ouvrant sur un ailleurs, Christian Belin propose un poème d'inspiration chinoise *Le jardin du Maître des filets*.

Les parcs et jardins évoqués par Sophie Lefay dans ses travaux, comme le désert de Retz ou Ermenonville, invitent à la promenade, tout au moins par l'esprit car certains d'entre eux ont disparu. Parmi les colloques et journées d'études dont elle a été l'initiatrice, « Promenades et rituels sociaux », qui s'est déplacé, en 2016-2017, d'Orléans à Oxford, et a donné naissance au volume *Se promener au XVIII^e siècle. Rituels et sociabilités*⁶ proposait d'emprunter des trajets divers, de l'errance dans les paysages aux rendez-vous mondains dont font état les trois auteurs de textes viatiques sur Paris qu'elle a édités : Louis-Antoine Caraccioli, Charles

5. Le prix P.-J. Redouté du « Meilleur livre de jardin – mention historique ».

6. LEFAY Sophie (dir.), *Se promener au XVIII^e siècle. Rituels et sociabilités*, Paris, Garnier, 2019.

Henrion et Jean-Baptiste Pujoux⁷. « Ce que disent les chemins » nous entraîne dans le sillage d'écrivains voyageurs ou flâneurs, piétons, arpenteurs des villes et des campagnes, qu'ils aient saisi un bâton de marcheur ou aient voyagé par l'esprit, carrés dans un profond fauteuil.

Au croisement entre disciplines, la promenade, figure littéraire, offre l'occasion d'évoquer un milieu, un rapport à la nature ; rituel social, elle implique l'obéissance à des règles et fait surgir des conventions et des phénomènes de distinction. Ces deux dimensions structurent la deuxième partie de ce livre. À la suite du perroquet, vu comme guide, entre lyrique et satire, Patricia Victorin expose le jeu des espaces, du jardin au couvent, en passant par la chambre, et la variété des conditions, de l'enfermement au voyage. Menant le lecteur jusqu'à Ermenonville, la déambulation souligne la variété des images, le sens contextualisé du rapport à l'animal. Hélène Cussac invite à découvrir un dialogue des cultures au sein des *Harmonies de la nature* de Bernardin de Saint-Pierre. Les références confucéennes, et plus largement chinoises, dessinent une vision centrée sur la piété, qui s'incarne dans la matérialité d'un espace et d'inscriptions avec un appel à la pratique de la vertu individuelle, familiale et sociale. La dialectique entre nature et culture est inhérente à la promenade, comme elle l'est au jardin. Celui du comte de Hoditz en Moravie résume cette tension. En suivant Anne Coudreuse, le regard scrute une étroite imbrication entre artifice et nature qui touche d'abord les espaces, mais s'étend ensuite aux rangs puis aux rapports sociaux. Répétition d'une fête, la promenade vient travestir les réalités et permet l'association des registres. Observatoire social, elle valorise alors en contrepoint la nature et jette une lumière crue sur l'altérité de la vie mondaine. Cette dimension est au cœur des analyses sur les promenades orléanaises proposées par Christophe Speroni et Gaël Rideau. Dans ce cadre commun à plusieurs villes européennes, la promenade est en évolution constante. Les voyageurs relèvent de tels aménagements et les qualifient. La promenade repose ensuite sur la distinction, que ce soit par le lieu, le vêtement, l'allure, le temps. Cela provoque l'accusation de ridicule portée par Béranger contre une partie de ces promeneurs. Nous retrouvons un autre clivage, non plus tant entre nature et culture qu'entre nature et ville. La promenade est aussi un moyen de lire l'espace urbain et la mise en scène de la société.

Lors de promenades par les routes et chemins, le long de boulevards ou au détour de voies rurales, les inscriptions se laissent découvrir ou s'imposent à la vue, complètes ou partielles, typées ou originales, claires ou cryptiques. Dans un de ses premiers travaux sur ce qu'elle appelle « la voix des pierres », interrogeant

7. *Tableaux de Paris*, textes établis et présentés par Sophie LEFAY, Paris, SFEDS, 2016.

l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre qui en fourmille, Sophie Lefay décrivait très justement les inscriptions comme des « variantes éloquentes de la ruine⁸ ». Elle a tenu le fil de cette hybridité des formes et des supports pour constituer un champ de recherche thématique et poétique en s'intéressant aux inscriptions et à toutes les pratiques d'écriture à même les murs de la ville, les monuments, l'espace public ou les arbres, transformant en présences parlantes des objets ou des végétaux muets. Cette littérature « hors les livres⁹ » mêle le souci de la matérialité de l'écriture et l'attention au texte comme un objet sensible offert au plus grand nombre. Dans une étude d'envergure qui prolonge des remarques de Sophie Lefay, Élise Pavy nous invite à considérer l'affiche, inscription éphémère entre revendication politique et rêverie poétique. Toujours au sein de l'espace public de Paris, dans des textes pour l'une, face aux plaques et statues d'un square consacré aux poètes pour l'autre, Catherine Lanoë, interrogeant la présence des couleurs, et Myriam Boucharenc revisitant un canon littéraire par le biais d'un jardin-anthologie, explorent l'imaginaire de l'inscription. Les contributions d'Olivier Millet et de Jacques Berchtold poursuivent l'étude d'un imaginaire scripturaire de la culture et de la transmission en montrant comment l'héritage antique est mis en perspective dans des reprises de sentences, d'apophtegmes, de maximes, de formules dont les vertus pédagogiques sont révérees, exhibées ou subtilement détournées, à l'occasion de voyages de par le monde ou à travers un imaginaire culturel partagé. Florence Magnot, Michel Delon et Denis Pernot abordent quant à eux des textes d'auteurs aussi divers que Mouhy, Sade et Barrès, qui jouent de diverses manières avec la sacralisation de l'inscription pour la détourner de manière ludique ou miner plus profondément à travers elle toute autorité transcendante.

La passion pour les textes et leur transmission, entre recherches, pratique pédagogique et responsabilités nationales dans l'élaboration des programmes de lycée, a conduit Sophie Lefay vers l'histoire de l'enseignement de la littérature, de la constitution et de l'évolution du canon et des ses usages scolaires. Son intérêt est concrétisé dans sa monumentale édition (en 1300 pages) des *Éléments de*

8. LEFAY Sophie, « La voix des pierres : Bernardin de Saint-Pierre et le goût des inscriptions », in Catriona SETH et Éric WAUTERS (dir.), *Autour de Bernardin de Saint-Pierre : les écrits et les hommes des Lumières à l'Empire*, Rouen, PURH, 2010, p. 187.

9. L'habilitation de Sophie Lefay s'intitulait « La Littérature du XVIII^e siècle dans et hors les livres » et elle avait donné lieu à une intervention prononcée au Collège de France, en 2018, à l'invitation du professeur Antoine Compagnon, intitulée « La littérature hors les livres ». Voir [<https://www.college-de-france.fr/site/antoine-compagnon/symposium-2018-05-31-10h20.htm>] (consultée le 24 avril 2022).

littérature (1787) de Marmontel¹⁰ devenue un ouvrage de référence et un outil précieux pour les chercheurs, et se laisse deviner dans d'autres projets qu'elle n'a hélas pu mener à terme autour de livres comme *Le Parnasse français* (1727-1760) de Titon du Tillet ou le *Traité des études* (1728) de Charles Rollin. Sophie Lefay portait son érudition avec légèreté mais sans compromis. Ses analyses, des écrits comme des êtres, étaient tout en finesse. « Ce que disent les textes » aspire à se faire l'écho de telles pratiques.

Catriona Seth propose l'édition critique d'un ensemble épistolaire inédit : six lettres d'Antoine de Bertin, poète de la fin du XVIII^e siècle, à son ami et mentor Bernard de Bonnard, également poète, qui fut gouverneur des princes d'Orléans. Les lettres de Bertin réunissent nouvelles littéraires et politiques, vers inédits et considérations sur la création poétique, éclairant les liens des deux écrivains dans un cercle littéraire élargi et cartographiant les relations de sociabilité des Lumières. Dans la lignée des travaux de Sophie Lefay sur les parnasses du XVIII^e siècle, Laure Depretto et Camille Esmein-Sarrazin étudient la fabrique d'un patrimoine féminin en s'attachant à deux autrices souvent réunies par l'histoire littéraire, Sévigné et Lafayette : reconnues à des dates bien différentes du point de vue éditorial, toutes deux trouvent place dans un panthéon féminin réduit avant d'être consacrées par les programmes scolaires et les manuels de belles-lettres. Plusieurs études cherchent ensuite à éclairer des enjeux particuliers des *Éléments de littérature* ou le parcours de leur auteur. Éric Bordas revient sur l'organisation de l'œuvre et sur la lisibilité qu'elle engage : représentation d'une pensée en mouvement, cette somme place la liberté du lecteur et le désir d'acquisition des savoirs au principe de la pédagogie qu'elle institue et fait ainsi l'éloge d'une « contre-méthode ». Hugues Marchal s'attache au concept d'application ou « nouvel emploi d'un passage, soit de prose, soit de poésie » (Marmontel) : premier stade de l'inscription, l'application permet un déplacement qui engage réception et recontextualisation ; la fréquence du procédé au cours du XIX^e siècle s'explique par son rôle contestataire indubitable. François Moureau montre, en s'appuyant sur la correspondance et les *Mémoires* de Marmontel, combien la censure royale et l'affaire de *Bélisaire* ont joué un rôle central dans la carrière politique et littéraire de ce journaliste et écrivain.

Les deux premiers colloques organisés par Sophie Lefay portaient sur le panorama et les frontières. Qui ne serait tenté d'y voir des métaphores de son approche, soucieuse toujours de situer un objet précis dans son contexte, mais aussi de mettre à l'épreuve les seuils, historiques ou génériques ? Les amis et collègues qui ont

10. MARMONTEL Jean-François, *Éléments de littérature*, édition présentée, établie et annotée par Sophie LE MÉNAHÈZE, Paris, Desjonquères, 2005.

participé à ce volume – une infime partie de ceux qui s’y associent en chérissant la mémoire et en saluant le travail de Sophie Lefay – viennent ici témoigner de leur respect, de leur admiration et de leur affection pour celle qu’ils s’honorent d’avoir connue¹¹.

11. Nous avons conservé, dans les références et les articles republiés, les signatures utilisées par Sophie Lefay, telles que l’indiquait leur édition originale.